



Rapport d'activités des Verts vaudois

Exercice juin 2016 – mai 2017

Table des Matières

1. Rapport du Bureau.....p.3
2. Rapport du groupe des Verts au Grand Conseil.....p.5
3. Rapport de la Conseillère d'Etat.....p.7
4. Rapport des conseillers nationauxp.9

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2016-2017

Les 12 derniers mois ont été intenses pour notre Mouvement, et le Bureau s'est montré actif sur plusieurs fronts, dont voici un compte rendu aussi fidèle et exhaustif que possible.

L'année écoulée aura été avant tout celle des campagnes politiques :

Le Bureau a ainsi participé activement, via des coordinations interpartis et associations, aux campagnes pour les votations sur les initiatives pour la sortie du nucléaire et pour une économie verte et sur le référendum sur la LPPPL. Dans les deux derniers cas, les Verts avaient le lead sur la gestion de la campagne, ce qui a engendré un surplus de travail certain.

La préparation puis la gestion de la campagne pour les élections cantonales a également été l'un des points forts de cette année. Le Bureau a pour cela travaillé en étroite collaboration avec les sections, notre Conseillère d'Etat ainsi que le Groupe thématique communication (GT comm), qui a fourni un travail considérable pour définir et concrétiser les slogans et visuels de campagne. Que ses membres soient ici remercié-e-s, ainsi que tous les membres des Verts vaudois qui ont participé durant l'été 2016 au sondage lancé en vue de définir le thème principal de campagne.

Le lancement de l'initiative populaire cantonale « Pour un canton de Vaud sans hydrocarbures » a occupé de nombreuses séances de discussion et de coordination. Il a fallu réfléchir à un texte, contacter des partenaires (partis et associations), produire le matériel de récolte et mettre en place une coordination.

Le Bureau a également organisé en mars 2017 une fête pour les 20 ans de notre Mouvement. Ces festivités ont été accompagnées de la production d'un bref film donnant la parole à des personnalités vertes, ainsi que d'une brochure retraçant les 20 ans d'histoire des Verts, rédigée par une étudiante.

Le Bureau, en charge de la communication du Mouvement, a rédigé plusieurs communiqués de presse, généralement en coordination avec le groupe des députés au Grand Conseil, afin de rendre publiques les prises de position des Verts et leurs actions. On peut citer à titre d'exemple la réaction à la fermeture de l'Hebdo, la position sur la candidature romande aux JO2026 ou encore l'annonce d'actions en faveur de meilleures conditions d'élevage, suite à l'affaire des maltraitements découvertes dans plusieurs porcheries du canton.

Le Bureau a, avec l'aide des groupes thématiques, répondu au nom des Verts vaudois à plusieurs consultations cantonales et fédérales, et lancé deux nouveaux groupes de travail, l'un traitant de la question de la décroissance, et l'autre de la bientraitance animale. Leurs travaux devraient aboutir à des papiers de position qui seront présentés et débattus lors de prochaines assemblées générales.

Des représentant-e-s du Bureau ont participé à plusieurs comités interpartis, parmi lesquels nous pouvons citer celui pour la récolte de signatures pour le référendum contre l'interdiction de la mendicité, ainsi que pour l'organisation du forum contre la spéculation sur les matières premières.

En tout, le Bureau aura siégé 26 fois, dont 4 fois de manière élargie (avec le chef de groupe au Grand Conseil et notre Conseillère d'Etat), pris part à 3 Trèfles (réunions entre partis de gauche représentés au Grand Conseil), organisé 6 comités élargis et 4 AG. Il a aussi participé, par l'intermédiaire de ses deux délégués, au Comité des Verts suisses.

Rien de ce qui est évoqué ci-dessus n'aurait été possible sans l'incalculable travail de France Manghardt et Anne Caldelari, nos deux secrétaires. Nous les remercions de tout cœur de leur efficacité et de leur engagement !

Pour le Bureau

Alberto Mocchi,
Président

Rapport d'activité du groupe parlementaire des Verts 2016

Contexte politique et interventions vertes

A l'approche des élections, les fronts se sont clairement durcis. Les attaques de la majorité du parlement se sont concentrées sur les mesures sociales considérées comme « trop généreuses », une politique d'investissements, notamment dans le domaine de la santé, jugée « trop gourmande », et des mesures environnementales perçues comme « inutiles » ou « trop coûteuses ». Plusieurs débats ont pris une tournure assez désagréable, avec des interventions stigmatisantes (débat sur la mendicité) ou caricaturales (débats sur une agriculture respectueuse de l'environnement ou sur le scandale des porcheries).

Dans ce contexte, le groupe des Verts s'est concentré sur la mise en œuvre de son programme en restant fidèle à sa ligne et à ses principes :

- LAT et PDCn : Un travail important a été mené en commission sur les dossiers en lien avec l'aménagement du territoire (PDCn et LAT) pour tenter de faire respecter l'esprit de la révision de la LAT qui vise à renforcer la protection du paysage et lutter efficacement contre l'étalement urbain.
- Bien-être animal : Les Verts sont intervenus à plusieurs reprises pour dénoncer les conditions d'élevage scandaleuses observées dans plusieurs porcheries vaudoises. Ces interventions ont débouché sur un renforcement des mesures de contrôle et sur la mise en place d'incitations financières pour favoriser une production plus respectueuse de la vie animale. Les Verts continueront à suivre ce dossier avec attention.
- Fiscalité agricole : La récente jurisprudence du TF sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles a des effets dramatiques sur plusieurs familles paysannes. Face au refus du parlement fédéral d'entrer en matière sur une révision de la loi, les Verts agissent au niveau cantonal et souhaitent qu'un projet de loi cantonal soit établi.
- Patrimoine : Les Verts sont intervenus dans le cadre de plusieurs dossiers (Maison Ramuz, IKEA à Avenches, ...) pour s'assurer que les intérêts de préservation et de valorisation du patrimoine soit pris en compte dans les pesées d'intérêts menées par le Conseil d'Etat.
- Diversité des médias : suite à la disparition de l'Hebdo, plusieurs interventions ont été déposées par les Verts pour promouvoir et préserver des médias de qualité en Suisse romande, se faisant l'écho d'un large spectre d'idées et d'opinions.

Les députés Verts ont comme toujours été très actifs, en occupant le terrain sur tous les dossiers et en essayant de faire bouger les majorités sur différents dossiers : JO 2026, valorisation du bois, usage des pesticides, gestion et valorisation des déchets, accords TISA et TAFTA, disparition des offices postaux, accueil des migrants, ...). Les interventions des députés sont disponibles sur le site web des Verts vaudois.

Représentations dans différentes instances

Sylvie Podio a été élue à la vice-présidence du Grand Conseil. Elle est donc pressentie pour reprendre la présidence du Grand Conseil le 27 juin 2017.

Martial de Montmollin (le 30 novembre 2016), Jean-Yves Pidoux (le 31 août 2016) et Cédric Pillonel (le 31 décembre 2016) ont tous trois démissionné cette année. Martial et Cédric pour des raisons professionnelles, Jean-Yves en raison des nouveaux statuts lausannois l'ayant forcé à choisir entre son poste de Municipal à Lausanne et son mandat de député. Nathalie Jaccard, Etienne Räss et Sabine Glauser-Krug leur ont succédé.

Le groupe tient à remercier Martial, Jean-Yves et Cédric pour la qualité et la richesse de leur activité au Grand Conseil et souhaite la bienvenue à Nathalie, Etienne et Sabine.

Consultations

L'activité parlementaire vaudoise ne pourrait se faire sans le travail préalable des groupes thématiques chargés de rédiger les réponses des Verts vaudois aux consultations cantonales. Une meilleure coordination a d'ailleurs été mise en place pour que les groupes thématiques puissent alimenter plus efficacement le travail des députés. Que tous les groupes thématiques en soient ici remerciés.

Ainsi, les GT ont participé à différentes consultations :

31.03.2017 Projet régions de santé (consultation cantonale)

23.03.17 Révision de la loi fédérale sur le droit international privé (arbitrage international)

24.02.17 Décision de classement du Haut Plateau du Creux du Van

02.11.16 PALM 2016 – Réponses des Verts vaudois

02.10.16 Avant-projet de la loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD) (loi cantonale) questionnaire-y-relatif

25.08.16 Loi sur les ressources naturelles du sous-sol vaudois (LRNSS ; loi cantonale)

03.07.16 Révision de la LATC (loi cantonale)

Comptes 2016

Sur l'année 2016, le gouvernement à majorité rose-verte a démontré sa capacité à maîtriser les charges de fonctionnement et est parvenu à accélérer sa politique d'investissements, en ancrant son action dans le souci des générations futures. Les comptes 2016 présentent un bénéfice de 186 millions de frs après amortissements et préfinancement (293,3 millions d'écritures de bouclément). A noter que les investissements se sont élevés à quelques 640 millions de francs. Seul bémol au tableau, les projets en lien avec les énergies renouvelables peinent à devenir concrets. 12 millions n'ont par exemple pas été utilisés sur le budget 2016. Il convient de relever que, sur 100 francs dépensés chaque année pour le fonctionnement de l'Etat, seul 0,5 francs sont alloués à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Le groupe des Verts ne relâchera pas la pression au Grand Conseil pour faire avancer ces thématiques.

Vassilis Venizelos,
Chef de groupe des député-e-s
Verts

Rapport d'activité 2016–2017 de la Conseillère d'État

Très chères et chers membres des Verts,

A l'heure de rédiger ce rapport d'activité pour l'année écoulée, je suis encore toute portée par l'énergie et l'enthousiasme de cette magnifique victoire collective des dernières élections cantonales. Merci pour tout ! Ce rapport d'activité sera donc le dernier pour cette législature, et je vous propose à nouveau d'en souligner les principales réalisations, par service ou office :

Service pénitentiaire (SPEN)

Le SPEN continue son travail de consolidation et d'adaptation de ses infrastructures et de ses effectifs. Plusieurs projets de grande envergure ont mûri ces 12 derniers mois et devraient bientôt pouvoir être présentés au Conseil d'Etat afin de lutter contre la surpopulation carcérale et garantir des conditions de détention dignes.

Le rapport sur la politique pénitentiaire vaudoise a été très largement ratifié par le Grand Conseil durant l'automne dernier et salué par de nombreux experts suisses pour sa qualité et la clarté des objectifs fixés pour ces dix prochaines années par le SPEN.

Cette dernière année, j'ai également été élue au comité de la Conférence des Directrices et Directeurs des Départements cantonaux de justice et police et comme vice-présidente du Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales, ce qui permet de renforcer la présence du canton sur la scène inter-cantonale.

Police Cantonale (POLCANT)

La baisse en matière de criminalité s'est poursuivie en 2016 avec une nouvelle réduction des infractions au code pénal de 19 %, confirmant ainsi la baisse cumulée de plus d'un tiers depuis que j'ai repris la police en 2014. Cette baisse est certes due à des facteurs exogènes, mais aussi pour grande partie à des décisions politiques du département : un renforcement de la police de proximité (deuxième poste de gendarmerie mobile, ouverture d'un poste à Coppet et réorganisation de celui d'Aigle), la qualité de la formation de Savatan qui a accueilli la première volée genevoise, le dispositif STRADA pour lutter contre le deal de rue et enfin la coordination au sein de la chaîne pénale.

De plus, en matière sécuritaire, je tiens à souligner tout le travail entrepris par mon département en matière de lutte contre le terrorisme. Cette question hante quelque peu l'esprit des autorités en charge de la sécurité publique. Le département, en lien étroit avec les services de la confédération et des autres cantons, a pris toute une série de mesures pour renforcer la sécurité des lieux sensibles, y compris lors d'événements de grande envergure. Nous avons également doublé les effectifs en matière de renseignement de la police cantonale, afin d'essayer de prévenir autant que possible le passage à l'acte. De plus, nous avons piloté un groupe de travail pour faire l'état des lieux des différentes actions et des besoins au sein de l'administration cantonale vaudoise. Cela devrait déboucher prochainement par la mise en place d'une politique de lutte contre la radicalisation impliquant trois autres départements (DFJC, DSAS et DECS).

Service des communes et du logement (SCL)

Le chantier le plus conséquent de cette dernière année pour le SCL a été le référendum sur la LPPPL (loi sur la préservation et la promotion du parc locatif) que les vaudoises et les vaudois ont soutenu à plus de 55.5 % des voix le 12 février 2017. Cette loi va enfin pouvoir donner des outils aux communes afin de mettre en place des logements d'utilité publique, et en particulier des logements à loyers abordables. C'est un vrai succès pour les Verts qui se sont très fortement engagés dans cette campagne.

En matière de logement toujours, nous avons tenu le 3ème Forum vaudois du logement en octobre qui a battu un record de fréquentation. A cette occasion, nous avons présenté l'étude sur « les coopératives de logements dans le canton de Vaud » réalisé conjointement entre la Division logement du SCL et le Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL. Cette étude proposait pour la première fois une vision complète du monde coopératif dans le canton et quelques idées d'outils à mettre en place.

Par ailleurs, il y a eu toute la gestion par le SCL des élections cantonales de 2017 qui se sont déroulées sans accros. A ma demande, le SCL a également organisé une matinée de réflexion le 8 mai dernier afin de relancer la question des fusions de communes. De plus, une large révision de la loi sur l'exercice des droits politiques a été entamée.

Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles (OCTP)

La réforme vaudoise en matière des curatelles vient d'être présentée au grand public et entrera en vigueur dès le 1er janvier 2018. Les curatelles imposées, c'est désormais terminé. Une campagne de recrutement des curateurs volontaires va être lancée début juin afin d'atteindre le ratio de 50-50 ; 50 % de curateurs professionnels et 50 % de curateurs volontaires.

Au mois de décembre, nous avons également ouvert une antenne de l'OCTP à Yverdon-Les-Bains afin de rapprocher le service de la justice de paix pour le district du Jura-Nord vaudois et pour offrir plus de soutien aux curateurs de la région. C'est un premier déménagement de la sorte, et d'autres pourraient suivre dans les autres régions du canton.

Le nombre de dossier ayant également largement augmenté, nous avons aussi renforcé l'OCTP en personnel, notamment pour la gestion des cas dit « lourds ».
Eglises et communautés religieuses

En automne 2016, nous avons reçu la première demande officielle de reconnaissance d'une communauté religieuse, celle des Anglicans et des Catholiques chrétiens. Cette possibilité de reconnaissance figure dans la Constitution vaudoise de 2003 et avait nécessité l'adoption d'une loi ad-hoc en 2007 et un règlement d'application en 2014. C'est donc la première fois que les autorités vaudoises vont devoir utiliser ce dispositif novateur et précurseur qui vise avant tout à garantir la paix confessionnelle en reconnaissant une communauté (et pas une religion) existant depuis au moins trente ans sur notre territoire. Une reconnaissance mutuelle donc à même de lutter contre le communautarisme et garantir le dialogue à même de freiner les intégrismes religieux. Le lancement de l'initiative par l'UDC, bien qu'elle ait échoué à obtenir le nombre de paraphe nécessaires, remettait en cause en partie le processus de reconnaissance et a suscité ces derniers mois de nombreuses sollicitations et occasions de clarifier le dispositif.

Par ailleurs, la cathédrale de Lausanne a vécu en 2016 un record de fréquentation avec un peu plus de 496'609 visiteurs.

Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat

Rapport d'activité des conseillers nationaux entre juin 2016 et mai 2017

Adèle Thorens Goumaz

Activités en commission

Je siège toujours avec Bastien Girod à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Voici les principaux dossiers qui nous ont occupés durant la dernière année :

- Nous avons terminé le traitement de la première phase de la Stratégie énergétique 2050 et éliminé les dernières divergences avec la version des Etats, après plus de cinq ans de travaux. La Stratégie énergétique a été acceptée par le parlement à la session d'automne 2016. Nous ne sommes certes pas parvenus à y intégrer un système de bonus-malus pour encourager l'efficacité, ou des délais pour la fermeture des vieilles centrales nucléaires, mais le paquet final est un bon compromis, qui permettra de remplacer progressivement l'électricité nucléaire et de réduire nos émissions de CO2. La loi comprend en outre des mesures écologiques pour lesquelles nous avons lutté en tant que Verts, comme la protection des biotopes d'importance nationale et des derniers petits cours d'eaux. Nous avons enfin accepté les soutiens additionnels voués à la grande hydraulique.
- Nous avons traité de la deuxième phase de la Stratégie énergétique 2050, qui visait à remplacer le système de soutiens actuel par un système incitatif, basé sur des taxes plutôt que sur des subventions. Si les Verts sont favorables aux taxes incitatives, nous avons cependant rejeté le projet de loi, qui comportait trop de risques : il prévoyait en effet l'abandon brutal de mesures de soutien ayant fait leurs preuves, au profit d'un système incitatif imprécis, dont rien ne pouvait garantir qu'il aurait un impact équivalent à celui du système actuel. Le projet de loi a été rejeté à l'unanimité par le Conseil national à la session de mars 2017.
- Suite à ce rejet, les jeux sont très ouverts pour ce qui concerne la suite de la première phase de la Stratégie énergétique 2050. Nous étudions plusieurs possibilités sous le mot clé de « conception du marché dans le domaine de l'électricité ». La piste des quotas d'énergies renouvelables locales doit par exemple être étudiée. Nous avons aussi proposé de soutenir les activités de stockage dans les barrages, qui seront de plus en plus nécessaires au fil de la transition énergétique. La question de l'avenir de la grande hydraulique et des soutiens nécessaires à sa pérennité reste en effet sur la table, car les mesures de la première phase de la Stratégie énergétique 2050 ne seront pas suffisantes.
- Nous venons par ailleurs de traiter de la révision de la Loi sur les réseaux électriques, qui contient notamment des dispositions sur l'enterrement des grandes lignes, que nous soutenons. Il est possible que des dispositions y soient ajoutées, allant dans le sens d'une suite à la première phase de la Stratégie énergétique 2050, avec la proposition selon laquelle l'électricité fournie aux consommateurs captifs doit provenir uniquement de centrales suisses produisant des énergies renouvelables.
- Nous avons aussi traité de la ratification de l'Accord de Paris sur le climat et nous sommes fortement engagés pour son soutien. Nous avons déposé une minorité pour rendre les objectifs de réduction des émissions de CO2 proposées dans son cadre par le Conseil fédéral plus ambitieux et avons lutté contre les propositions du camp adverse de les amoindrir. Au final, c'est la version du Conseil fédéral qui a été approuvée à la session de mars 2015. J'ai eu la chance de pouvoir soutenir l'Accord de Paris en tant que rapporteur de la commission. Nous préparons maintenant les travaux sur la révision de la Loi sur le CO2 qui concrétisera les engagements pris dans le cadre de l'accord. Nous prévoyons un combat très difficile compte tenu du conservatisme de la majorité du parlement.

- Dans le domaine de l'économie verte, nous avons pu prendre connaissance du rapport du Conseil fédéral obtenu suite à un postulat de ma part sur l'optimisation de la durée de vie des produits. Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir la mise en œuvre de l'une ou l'autre des mesures décrites dans le rapport, vu l'impossibilité d'obtenir une majorité dans l'actuel parlement. Espérons que le suivant sera plus favorable.
- Nous nous sommes engagés pour une exploitation durable des forêts et du bois suisses, à l'occasion de la révision de la Loi sur les forêts. Il y avait des synergies avec notre engagement pour l'économie verte, puisque le bois est l'une des matières premières concernées. De petites victoires ont pu être obtenues, par exemple sur la valorisation du bois suisse.
- Enfin, nous nous sommes battus, souvent en vain, contre les attaques de la droite anti-écologiste visant la protection des eaux, et remettant en particulier en question le compromis ayant mené au retrait de l'initiative des pêcheurs, et sur le dossier des grands prédateurs.

Votations

Je me suis beaucoup engagée dans le cadre de votations populaires cette dernière année, ce qui a d'ailleurs quelque peu prêté à mon engagement au Conseil national (j'aurais en particulier souhaité déposer plus d'interventions et être plus active aux sessions de juin et de septembre 2016, mais on ne peut pas tout faire) :

- J'ai dirigé, avec Bastien Girod, la campagne pour notre initiative pour une économie verte, soumise au peuple en septembre 2016. Pour ceux que cela intéresse, un bilan détaillé de la campagne peut être obtenu auprès du secrétariat des Verts suisses. Le résultat obtenu (36 % de oui) a certes été perçu comme décevant sur le moment, car les sondages nous avaient fait espérer plus. Cependant, il s'agit d'un très bon résultat pour une initiative lancée puis portée par les seuls Verts. Les résultats romands – en particulier le oui du canton de Genève – sont en outre très encourageants. Je travaille depuis le débat de 2017 à la création d'une nouvelle alliance pour l'économie verte qui devrait réunir le noyau des participants à la campagne de septembre 2016 autour d'objectifs à moyen terme dans ce domaine.
- J'ai ensuite participé activement à la campagne pour notre initiative pour une sortie programmée du nucléaire, soumise au peuple en novembre 2016, mais plutôt sur le terrain que dans les comités, dans la mesure où j'étais encore occupée à mener la campagne sur l'économie verte au moment où il fallait développer la stratégie de la campagne de novembre sur le nucléaire. Le résultat de 46 % est un beau succès pour notre parti et pour tous les anti-nucléaires.
- J'ai participé activement, ces derniers mois, à la mise en place puis au déroulement de la campagne pour la Stratégie énergétique 2050. Je suis membre de la co-présidence du comité national et du comité cantonal favorables à la loi et j'ai été très active sur le terrain.

Divers

N'étant plus co-présidente de parti et une fois les deux grandes campagnes pour les initiatives vertes passées, j'ai eu plus de temps pour m'engager sur mes dossiers et en tant que « simple » conseillère nationale (même si je suis désormais vice-présidente du groupe, ce qui me permet de défendre la vision romande à ce niveau). Je me suis ainsi engagée dans quelques nouveaux dossiers sur lesquels je n'aurais pas eu le temps d'être aussi active auparavant :

- Je me suis en particulier engagée en faveur du maintien de la diversité de la presse en Suisse romande. Vu la situation dans notre région, suite à la triste disparition de L'Hebdo et aux coupures budgétaires majeures dans les autres titres, il est nécessaire que les Verts romands s'engagent. C'est d'autant plus le cas que nous n'avons malheureusement qu'une seule représentante à la commission des transports et des télécommunications et qu'elle est alémanique (il s'agit de Regula Rytz, qui fait du très bon travail par ailleurs, mais qui a besoin d'un support romand).
- Je reste très active sur les dossiers agricoles aux côtés de mes collègues Maya Graf et Louis Schelbert (suivi stratégique des travaux autour de l'initiative de l'USP et de notre initiative Fair Food, mais aussi des initiatives d'Uniterre et de l'initiative citoyenne contre les pesticides).
- Je m'engage toujours pour la Stratégie biodiversité et son plan d'action, qui n'est pas encore sorti et qui est très menacé vu la majorité actuelle du parlement, en collaboration avec les responsables de l'administration fédérale et les ONG concernées, en tant que co-présidente du groupe parlementaire pour la biodiversité et la protection des espèces.
- J'ai aussi pu renforcer ma présence lors d'événements de représentation ou de débats locaux, où il est important que les Verts soient visibles et disponibles sur le terrain.

Interventions parlementaires déposées

HEURE DES QUESTIONS

17.5137 Pollution et particules fines. La Suisse suffoque. Que fait le Conseil fédéral?

17.5122 Faire mieux respecter les exigences de l'ordonnance sur la protection des animaux

17.5123 Des soutiens échelonnés aux chevaux des Franches-Montagnes pour décourager l'abattage des poulains

17.5069 Exposition de la population aux perturbateurs endocriniens (pesticides, bisphénols, phtalates)

17.5006 Déclaration des produits cultivés hors-sol Link

17.5005 Problème d'assèchement à la centrale nucléaire de Leibstadt. Plus de transparence

17.5007 Comment assurer à long terme la diversité des médias en Suisse romande?

16.5578 Contaminants dans le lait en poudre pour bébés. Qu'en est-il?

16.5577 L'UE avance en matière de désinvestissement dans les énergies fossiles. Et la Suisse?

16.5576 Faut-il rémunérer l'utilisation de glyphosate par les agriculteurs?

16.5514 Exploitation d'enfants dans l'industrie de l'huile de palme et accord de libre-échange avec l'Indonésie

16.5507 Renforcement des normes sur les polluants atmosphériques dans l'UE. Et en Suisse?

16.5207 Groupe de travail sur le transport de chlore. Où en est-on?

16.5206 Transport de chlore. La piste de la production sur place est-elle sérieusement envisagée?

16.5020 Des dérogations à la norme CO2 sur les véhicules?

INTERPELLATIONS

17.3022 La politique de placement de la BNS est-elle compatible avec l'Accord de Paris sur le climat?

16.4026 Affaire Volkswagen. Procédure facilitée pour les consommateurs, respect du droit de la concurrence et respect du principe de précaution

16.4025 Déforestation illégale au Brésil. Que fait la Suisse?

16.4024 Anomalies dans les centrales nucléaires de Beznau et Gösgen

16.3298 Scandale Volkswagen. Dépôt d'une plainte ou d'une dénonciation pénale

16.3154 Lutter enfin contre les pesticides toxiques pour l'environnement et les êtres humains

16.5114 Suite d'une éventuelle faillite d'Alpiq pour l'exploitation des centrales nucléaires de Gösgen et Leibstadt

Daniel Brélaz

Je siége à la commission des Finances et suis très près des dossiers énergétiques, de politique des transports, économiques et financiers. Pendant la période sous revue j'ai eu une intense activité auprès de la population en faveur de l'économie verte. J'ai coordonné avec le groupe romand de Sortir du nucléaire la campagne en faveur de notre initiative acceptée en Suisse romande mais refusée au plan national le 27 novembre dernier avec divers débats, interviews, textes pour les journaux et publications Facebook boostées à mes frais. J'ai procédé de même, mais sans responsabilités dans une coordination, pour la stratégie énergétique qui vient d'être acceptée le 21 mai par 58.2% des Suisses avec le meilleur résultat cantonal (73.5% de oui) dans le canton de Vaud et le meilleur résultat pour une ville à Lausanne (81.7%).

A la commission des Finances le combat est permanent pour éviter, souvent avec l'aide du Conseil des Etats, les coupes diverses, spécialement dans le domaine social, du personnel et de l'aide au tiers monde, que la petite majorité PLR-UDC du National cherche à imposer, souvent avec l'aide des Verts libéraux. Néanmoins les règles propres à l'élimination des divergences au budget fédéral font que nous n'avons pas pu éviter des coupes linéaires pour près de 200 millions au budget 2017. Comme dans les cantons le budget est très prudent par rapport à la réalité des comptes et les coupes préventives, justifiées par le frein à l'endettement, se sont traduites ces dernières années par un désendettement substantiel de la Confédération.

Mes interventions personnelles, que j'ai commencé à déposer dès la fin de mon mandat de syndic, ont porté sur l'énergie, les incohérences entre le budget et les comptes de la Confédération, le remplacement du bois par le mazout à la caserne de Moudon, les interventions tardives de l'armée à propos des projets d'éoliennes situés à moins de 30 km de l'aérodrome de Payerne et sur les problèmes de protection des animaux posés par le commerce d'animaux vivants sur Internet.

La liste complète de mes dépôts d'objets personnels, en plus d'une quinzaine d'interventions pour le groupe à la tribune du Conseil national, est la suivante :

HEURE DES QUESTIONS

16.5487. Réforme de l'imposition des entreprises 3. Effets d'aubaine et effets négatifs critiqués par l'Union des villes suisses.

16.5386. Energie nucléaire. Déroute économique et sécurité

INTERPELLATIONS

16.3698. Armasuisse contre la COPü21 et l'engagement du Conseil fédéral

16.3984. Eoliennes. L'armée l'emporterait-elle sur le Conseil fédéral

16.4100. Le budget de la Confédération est-il réaliste par rapport aux comptes.

17.3130. Vente par Internet d'animaux vivants et protection des animaux.